

Séance du 24 mars 1982

126. Passage de la Piscine, ouvrage souterrain pour piétons passant sous l'avenue des Communes-Réunies et reliant le quartier des Semailles à la piscine municipale.
CV-59870
127. Passage des Pontets, ouvrage souterrain pour piétons passant sous l'avenue des Communes-Réunies en reliant l'école des Palettes au quartier du Bachet-de-Pesay dans l'axe du chemin des Pontets.
CV-19003
128. Passage des Bossons, ouvrage souterrain passant sous la route du Pont-Butin en reliant le chemin des Esserts à l'avenue des Morgines dans l'axe de la rue des Bossons.
CV-59854
129. Pont de Lancy, ouvrage enjambant l'Aire et faisant partie de la route du Pont-Butin.
CV-52868
120. Passerelle du Gué, ouvrage enjambant l'Aire en aval de la passerelle de la Vi-de-Gueue et faisant partie du chemin du Gué.
CV-90344

B. L'officialisation des anciennes dénominations suivantes :

6. Chemin du Bac, artère partant de l'avenue Louis-BERTRAND et aboutissant à la route de Saint-Georges.
7. Chemin du Banc-Bénit, artère partant du chemin du Val-d'Aire et aboutissant à la route du Pont-Butin ; le tronçon de ce chemin situé au delà de la route du Pont-Butin a pris le nom de chemin du Pré-Monnard.
CV-1210

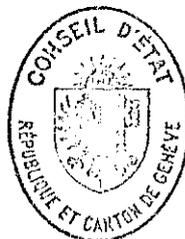
C. La modification de l'A.C.E. antérieur suivant :

80. Chemin du 1er-Août (ACE du 16.12.1930, chiffre 5) artère partant de l'avenue Eugène-LANCE et aboutissant à l'avenue des Communes-Réunies.
CV-19763

Ces dispositions entreront en vigueur le 1er mai 1982.

Communiqué à :

Intérieur 7 ex.
Finances 1 ex.
Police 2 ex.
Travaux 3 ex.
chancellerie 1 ex.
sautier 3 ex.
BH 1 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

J. Haenni